

Lundi 28 Janvier 2013 - 10h42  
Lundi 28 Janvier 2013

## CLERMONT Des signatures contre la maladie d'Éva

Corinne et Stéphane Vedrenne continuent leur combat contre les cancers pédiatriques. Leur pétition circule, en mémoire de leur fille, décédée d'une tumeur du tronc cérébral.

Plus de 27500 personnes ont, à ce jour, signé la pétition lancée par Corinne et Stéphane Vedrenne réclamant l'étude d'un projet de loi sur les cancers pédiatriques. Une pétition que ces parents, originaires du Clermontois, avaient créée cet été, un an et demi après le décès de leur fille Éva, emportée par une tumeur du tronc cérébral à l'âge de 7 ans et demi. *«Nous sommes contents, surtout que nous avons lancé cette pétition de façon artisanale, en utilisant Facebook et en sollicitant nos amis pour qu'ils fassent jouer leur réseau amical et professionnel, explique Corinne Vedrenne. Des gens formidables nous ont suivis. Une dame a par exemple fait du porte-à-porte dans sa commune, à Nointel.»*



Même si la pétition est toujours en ligne et continue de circuler, les signatures ont déjà été envoyées le 20 janvier dernier au président de la République, aux ministres, aux députés et aux sénateurs. *Pour nous, c'était un jour important car cela faisait deux ans que notre fille était décédée... Nous espérons maintenant obtenir une réponse. Mais tant qu'un projet de loi ne sera pas étudié, nous continuerons de faire tourner la pétition.»*

Avec leur association, *Éva pour la vie*, Corinne et Stéphane Vedrenne réclament l'obligation pour les laboratoires de financer une recherche indépendante liée aux cancers pédiatriques par le biais d'une taxe mineure prélevée sur la vente des médicaments. Ils demandent aussi l'individualisation des traitements dans le cas de maladies dites rares où il n'existe pas de vraie «thérapie» curative. Ainsi que la condamnation de toute attitude médicale conduisant à des pertes de chances de survie, même lorsqu'il s'agit d'une maladie qui est considérée comme incurable. Comme celle d'Éva, décédée le 20 janvier 2011, et qui aurait eu 10 ans demain.

SYLVIE MOLINÈS

<http://www.evapourlavie.com/23-l-appel-l-appel.html>

Tags :